

# Les Inf'Océans

Dans l'attente de pouvoir actualiser régulièrement ces informations, nous vous proposons de visiter le site internet du Réseau Océan Mondial, qui fédère toutes les organisations et initiatives qui agissent en faveur de l'Océan.

Petit retour sur l'historique de cette journée

C'est en 1992, lors du Sommet sur la Terre à Rio, que le Canada a proposé la création d'une Journée Mondiale de l'Océan. Le Réseau Océan Mondial et The Ocean Project ont ensuite pris le relais pour faire de cette journée un événement unique, qui puisse permettre de sensibiliser, le grand public comme les décideurs, à une meilleure gestion des océans et de leurs ressources et de susciter l'envie d'adopter un « comportement durable » en faveur de l'environnement marin.

Lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies et dans sa 64ème session du 05 Décembre 2008, l'Assemblée Générale a adopté une résolution sur les océans et le droit de la mer (A/63/L.42). Aux termes de cette résolution, l'Assemblée décide qu'à compter de 2009, les Nations Unies proclameront le 8 juin Journée Mondiale de l'Océan.

Programme 2010

Vous pourrez vous joindre aux manifestations présentées dans ce programme d'activité.

Parmi ces activités listées, certaines vont impliquer les classes du programme Océansemble :

A Nice :

Acroporis accueille

4 classes de l'agglomération de Nice à la Maison de l'environnement de Nice. Au programme : ateliers et projection de deux courts métrages mis à disposition par le FMISM "Jury jeunes", débat avec l'UNICEF sur l'eau dans le monde. Une classe du programme Océansemble présentera ses travaux et sa correspondance avec la Polynésie. Une mosaïque réalisée par 450 élèves et portant sur le thème de l'eau sera inaugurée. Une visioconférence (sous réserve de possibilité technique) est envisagée avec Nausicaa et l'association CAREM (Sénégal). Cette journée a reçu le label "Journée de la Mer, des lacs et des rivières" par le ministère du Développement Durable.

En Mauritanie :

L'ONG Clean Beach, à Nouakchott

prévoit le 8 juin une Marche pour l'Océan, un nettoyage de plage, une sensibilisation des différents usagers du littoral sur l'importance des océans. Les participants à ces actions peuvent porter du bleu afin de monter leur attachement à l'Océan et à sa préservation.

Au Maroc :

ATOMM (Association De Protection Des Tortues Marines Au Maroc), à Tetouan - Martil-M'diq (côte méditerranéenne) emmène le 8 juin les élèves de l'école de Dar Almanahil en voyage découverte pour un aperçu sur le rôle des océans dans le monde (nourriture, transport, pluies, ...), un questionnaire (longueur des côtes du Maroc, espèces de poissons au marché, danger des plastiques etc...), un ramassage des déchets sur la plage, une visite du marché des poissons dans la zone, avec un déjeuner et goûter offerts lors de cette sortie, ainsi que des cadeaux distribués à l'ensemble des élèves.

En Polynésie :

L'association

Te Mana O Te Moana a décidé de célébrer cet événement dans un lieu alliant faune terrestre et faune marine afin de mieux faire comprendre aux enfants (335 enfants du Primaire attendus) la relation essentielle existante entre les animaux du vivants tant sur terre que dans l'océan. Plus de 9 stands rassemblés pour accueillir plus de 10 classes des 7 écoles primaires de l'île.

Les enfants pourront découvrir un sentier sous marin élaboré par un de nos biologistes marins, découvrir des éco gestes grâce à des supports éducatifs ludiques et apprendre à respecter le PGEM de Moorea (Plan de Gestion de l'Espace Maritime).

Distribution du « passeport du Citoyen de l'Océan » à tous les désireux d'œuvrer dans la protection de la planète.

Un

club de plongée a été gracieusement sollicité pour effectuer un ramassage de déchets dans les lagons. En fin de visite, les classes sont invitées à réaliser une fresque exprimant la Biodiversité. Cette journée est également l'occasion de sensibiliser les jeunes générations

sur la bonne gestion des déchets, d'inciter chacun à participer au Réseau d'Observation des tortues marines de Polynésie. Enfin, les enfants recevront des affiches de sensibilisation, un fascicule sur les éco gestes, un livret sur le PGEM de l'île et un livret sur la bonne gestion de l'espace maritime.

Des actions rendus possibles grâce notamment au soutien de la Fondation Nature & Découvertes .

L'Océan : Si grand, si important, et pourtant...

Il n'existe qu'un seul et unique Océan qui relie tous les continents entre eux et participe à tous les mécanismes à la base de la vie sur la Planète. L'océan, patrimoine commun de l'Humanité, joue un rôle prépondérant dans le maintien de la stabilité du climat, du cycle de l'eau et de la vie terrestre, comme de nos sociétés.

Or l'Océan reçoit 7 millions de tonnes de déchets chaque année. 75% des stocks de poissons sont surexploités ou ont atteint leur limite d'exploitation. Par ailleurs, les conséquences du réchauffement climatique mettent en péril la qualité de vie des populations dans de nombreux points du globe.

Les enjeux de la Journée Mondiale de l'Océan

Prendre conscience que l'Océan est vital et agir pour sa préservation chacun à son niveau, voilà l'ambition de la Journée Mondiale de l'Océan, qui sera célébrée désormais chaque année le 8 juin sous l'égide de la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) de l'UNESCO.

Aujourd'hui, il échappe au contrôle fondamental des citoyens. Cette absence de contrôle doit être compensée par un travail important de sensibilisation, afin de construire une véritable citoyenneté de l'océan mondial, notamment auprès des Jeunes.

Nous pouvons changer cela. En modifiant nos comportements et en prenant conscience que l'avenir des générations futures passe par la préservation de l'Océan.

Le Réseau Océan Mondial mobilise ses membres et ses partenaires autour de nombreuses autres initiatives en Afrique comme en Amérique du Nord, aux Antilles comme en Polynésie, en Inde comme en Australie, en Amérique du Sud comme en Indonésie, en Europe comme dans l'Océan Indien&hellip;

Pour les plus grands...

L'Assemblée Générale des Nations Unies demande aux organismes donateurs et aux institutions financières

internationales de veiller à ce que tous les États, en particulier ceux en développement, disposent des compétences voulues pour appliquer intégralement la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Elle prie aussi les États et les institutions financières internationales de continuer à développer, notamment grâce à des programmes de coopération, les activités de renforcement des capacités, en particulier dans les pays en développement. En outre, afin de renforcer l'efficacité de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer, l'Assemblée demande à tous les États parties à la Convention de verser intégralement et ponctuellement leurs contributions au financement de ces deux organismes.

Elle approuve la convocation par le Secrétaire général, du 2 mars au 9 avril et du 10 août au 11 septembre 2009, des vingt-troisième et vingt-quatrième sessions de la Commission des limites du plateau continental, à New York. Elle se déclare, par ailleurs, gravement préoccupée par le problème de la recrudescence des actes de piraterie et des vols à main armée commis en mer, notamment au large des côtes de la Somalie. Elle exprime, en particulier, son inquiétude devant le récent détournement de navires, et appuie les efforts consentis depuis peu pour régler ce problème aux niveaux mondial et régional, en prenant acte des résolutions 1816 (2008) du 2 juin 2008 et 1838 (2008) du 7 octobre 2008 du Conseil de sécurité.

L'Assemblée se félicite aussi de l'existence depuis 2009 des Conférence Internationales sur les océans, qui s'est tenu à Manado (Indonésie) en 2009 puis à Paris cette année en mai. Une occasion de faire mieux comprendre l'incidence des changements climatiques sur les écosystèmes marins et les communautés côtières et donc, de sensibiliser à l'urgence qu'il y a d'adopter systématiquement des politiques qui tiennent compte de ce phénomène.

L'Assemblée exhorte les États à intégrer la question des débris marins dans les stratégies nationales de gestion des déchets, et à favoriser la mise en place d'incitations économiques appropriées pour résoudre ce problème, notamment de mécanismes de recouvrement des coûts qui encouragent l'utilisation des installations portuaires de collecte des déchets et découragent le rejet de débris en mer par les navires.

L'Assemblée demande aux États et aux organisations internationales de prendre l'urgence de nouvelles mesures, conformes au droit international, pour remédier aux pratiques destructrices qui ont des conséquences sur la biodiversité et les écosystèmes marins, notamment les monts sous-marins, les événements hydrothermaux et les coraux d'eau froide.

Elle insiste sur la nécessité d'incorporer les questions de gestion durable des récifs coralliens et d'aménagement intégré des bassins versants dans les stratégies nationales de développement, ainsi que dans les activités des organismes et programmes compétents des Nations Unies, des institutions financières internationales et de la communauté des donateurs.

(texte légèrement modifié du document initial écrit par Mohamed Mamhoud Ould Dahi, ONG Clean Beach, membre du Réseau Océan Mondial).

Pour vous aussi participer à cette journée et vous rapprocher de cet élan bleu,

rendez-vous sur le site Internet du Réseau Océan Mondial

qui communique sur les initiatives existantes et fédère les forces en présence.